

Article R3122-11 du Code du travail - Suivi en santé des travailleurs spécifiques

Date de mise à jour : 1 Juin 2022

Notre analyse

Le médecin du travail apprécie les conséquences du travail de nuit sur la santé et la sécurité des travailleurs grâce au suivi en santé. Cela lui permet notamment d'identifier les modifications chronobiologiques pour appréhender les potentielles répercussions sur leur vie sociale.

Article R3122-11 du Code du travail - Suivi en santé des travailleurs spécifiques

Le suivi de l'état de santé des travailleurs de nuit a notamment pour objet de permettre au médecin du travail d'apprécier les conséquences éventuelles du travail de nuit pour leur santé et leur sécurité, notamment du fait des modifications des rythmes chronobiologiques, et d'en appréhender les répercussions potentielles sur leur vie sociale.

Des outils utiles à la mise en oeuvre



Travail de nuit et travail
posté : démarche de
prévention - INRS

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Travail de nuit et travail
posté : effets sur la santé
et accidents- INRS

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Travail de nuit et posté :
état des connaissances et
prévention en milieu
professionnel

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Travail de nuit dans le BTP
: comment améliorer les
conditions de travail ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)